



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

Comité Technique Académique

Visioconférence, le 19 janvier 2022

Monsieur le Recteur, vous le savez, la déclaration liminaire est un exercice où j'aime à rechercher l'originalité. Cette fois-ci, je n'ai pas trouvé d'angle satisfaisant. J'ai même pensé à diffuser du David Guetta parce que j'aurais pu faire une accroche ou bien filer la métaphore en glosant sur Jean-Michel Blanquer à Ibiza ou sur Jean-Michel Blanquer se marie ou Jean-Michel Blanquer vit sa meilleure vie pendant que ses personnels souffrent comme jamais. Mais non. J'aurais pu parler de la crise sanitaire mais je suis déjà intervenu en longueur la semaine passée, lors du Comité Technique de Région Académique, sur l'Ecole et ses personnels abandonnés dans cette épreuve. La journée de grève du 13 janvier a été un franc succès et un vrai élan de révolte, un cri de colère rarement égalé. Or, les « engagements » ridicules pris le soir même ne changent pas grand-chose à ce constat et appelle surtout à vite remettre la grève à l'ordre du jour, dans l'unité, car cette grève a été comprise et populaire, nous avons ressenti ce soutien et il doit nous pousser à continuer de revendiquer de meilleures conditions de travail pour les personnels et les usagers.

L'ordre du jour non plus n'est pas spécialement inspirant, parce que j'aurais pu copier-coller la déclaration de l'année passée. Les moyens offerts par le ministère sont très insuffisants. Une insuffisance qui résonne encore plus fort après deux années sous Covid. Une insuffisance, donc, qui est toujours davantage anti-sociale pour cette cinquième année du quinquennat Macron.

J'interrogeais, l'an dernier, pour savoir qui déteste autant l'académie de Nice. Si je n'ai pas eu de réponse, et même si c'était rhétoriquement ironique, nous pouvons continuer à déplorer, cette année encore, le traitement particulièrement défavorable que l'on nous réserve.

Dans le premier degré, notre P/E à 5,45 est toujours le dernier de France. Vous nous direz par facilité que, statistiquement, il faut bien un dernier dans l'échantillon. En revanche, Monsieur le Recteur, la CGT vous engage à répondre à deux questions. Premièrement, comment se fait-il que nous décrochions encore à la moyenne -0,49 point contre -0,44 point l'année passée ? Deuxièmement, étant donnée le traitement qui nous est réservé, comment se fait-il que l'Académie de Nice mettent autant de zèle avec sa dotation à mettre en œuvre les politiques ministérielles qui drainent tous les postes vers les réductions d'effectifs en REP/REP+ et vers les décharges de direction ? Attention, nous ne disons pas ici que ces postes n'ont pas de raison d'être mais qu'ils existent au détriment de tous les autres alors même que la situation est tendue, de partout dans nos départements.

Concernant le second degré, il est vrai que le changement de méthode de répartition ne facilite pas les comparaisons. Globalement, les H/E sont stables et cela ne saurait être une satisfaction tant nous avons dénoncé la dégradation des taux d'encadrement sur les 4 années écoulées, tout particulièrement dans les collèges. Tant nous avons dénoncé aussi l'hyper-inflation des heures supplémentaires même si elles sont stabilisées pour la rentrée 2022. Légitimement, nous ne pouvons qu'espérer de notre côté que les colères de l'année passée renaissent vite pour dénoncer, une fois encore, les conditions de travail et d'apprentissage dans le secondaire. C'est d'ailleurs en prévision de cela que vous faites apparaître cette année les réserves départementales des DASEN. Heures qui ne sont d'ailleurs que des HSA. Nous vous demandons à ce sujet de nous dire s'il s'agit d'un exercice de transparence ou d'une manœuvre pour mettre de l'huile dans le dialogue social avec des DGH qui seront rabotées pour alimenter la réserve-arrosoir pour calmer les braises ici où là ?

La CGT, aux côtés de Force-Ouvrière, de la FSU, de Solidaires et des organisation lycéennes FIDL, MNL et UNL ainsi que l'UNEF appelle les personnels à se mettre massivement en grève le 27 janvier pour les salaires, les pensions, pour de meilleures conditions de travail. Nous sommes certains qu'aujourd'hui nous participerons avec ces travaux à leur donner plein d'autres raisons de se mobiliser ce jour-là.

Enfin, Monsieur le Recteur, la CGT Educ'Action a une question subsidiaire urgente que nous n'avons pas eu le temps de vous transmettre en question diverse. Dans quelle mesure un chef d'EPL peut-il décider, qui plus est un jour de grève, de mettre l'ensemble de ses élèves en distanciel obligeant parallèlement les enseignants à venir travailler dans leur établissement ? Je précise que c'est ce qu'il s'est passé dans plusieurs établissements du Var le 13 janvier. C'est une disposition de briseur de grève qui est purement inacceptable et scandaleuse d'autant plus qu'il ne nous semble pas que, même dans ce contexte sanitaire, les pouvoirs donnés par l'autonomie ne puissent autoriser les chefs d'établissement à cela.

Olivier GERARD
Secrétaire Général Académique de la CGT Educ'Action